



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 janvier 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 janvier 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 janvier 2003

**Espace GILLIER - Quartier de Souché - MCPT - Réhabilitation en
salle des fêtes - Choix de la maîtrise d'oeuvre**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, M. Bernard JOURDAIN, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Bernard BELLEC donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Mesdames Laroche et Lefebvre; Messieurs Guibert et Epplin ayant quitté la séance sans désigner de mandataire sont excusés à partir de cette délibération ainsi que Madame Chollet et Monsieur Tronel qui leur avaient donné pouvoir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 janvier 2003

Bâtiments

Espace GILLIER - Quartier de Souché - MCPT - Réhabilitation en salle des fêtes - Choix de la maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Dans le cadre du développement de la vie citoyenne dans les quartiers, la Ville de Niort souhaite répondre à la demande des associations et du Conseil de quartier de Souché de disposer d'un lieu polyvalent type salle des fêtes.

De fait la structure actuelle dans sa configuration et sa taille de Maison Communale Pour Tous de Souché ne répond plus à l'ensemble des sollicitations multiples et besoins exprimés.

Dans cet objectif, la Ville de Niort a récemment acquis un terrain sur lequel sont implantés des locaux qu'elle se propose de réhabiliter ainsi que d'aménager le terrain alentour sur lequel se déroule chaque année la fête de quartier.

L'étude de faisabilité ci-jointe définit les grands principes, les éléments généraux de programme et une première enveloppe financière prévisionnelle sur ces bases :

- Bâtiment et abords immédiats	400 000 €
- Parking visiteurs	75 000 €
- Espaces verts et jeux	110 000 €
<u>Total</u>	585 000 €

Pour la partie du bâtiment et abords immédiats à ce stade, il convient de nommer une maîtrise d'oeuvre afin de concrétiser ce projet sachant qu'à chaque étape, la maîtrise d'oeuvre devra travailler avec les principaux acteurs du quartier et présenter l'état d'avancement de ses réflexions.

Parallèlement seront poursuivies les réflexions sur le parking visiteurs et les axes d'espaces verts et jeux.

Afin de réaliser ce projet, une consultation pour le choix du maître d'oeuvre doit être lancée.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2003. Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure de consultation pour le choix de la maîtrise d'oeuvre.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à intervenir.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)